

## LES INTERFACES MARINES CORSES EN PÉRIL : UN PLAN PAYSAGE COMME CONSERVATION DES TERRES SOUS-MARINES

paysages sous-marins, littoral, bassins versants, réchauffement climatique, pollution, tourisme, surexploitation de la mer, conservation écologique, sanctuarisation, sensibilisation

Les paysages emblématiques de la côte ouest Corse sont reconnus pour leurs particularités telle une biodiversité remarquable et un patrimoine culturel qui en découle. Des terres au littoral, il est possible d'entrevoir la richesse de l'île, marqué par un climat méditerranéen qui a fait sa renommée et qui attire chaque année des millions de visiteurs.

Depuis de nombreuses années maintenant, les écosystèmes marins et terrestres qui y sont liés subissent de plus en plus de pressions anthropiques. La conservation et la protection du territoire semblent faire partie des priorités de l'île qui est peu à peu sanctuarisée par le biais de labels et de statuts de protection. Ainsi, sur une grande partie de la Corse on retrouve le Parc Naturel Régional<sup>1</sup> et de nombreux espaces classés patrimoine de l'UNESCO, Grands Sites de France, gérés et préservés par Natura 2000<sup>2</sup> ou encore étudiés par les ZNIEFF. En revanche, des facteurs environnementaux liés au réchauffement climatique, à la sécheresse, ou encore à des facteurs anthropiques (pollution, rejets toxiques émanant des activités humaines, ...) impactent les conditions de vie de l'être humain mais avant tout l'ensemble de la biodiversité qui est la première menacée.

Le littoral de l'île s'est vu peu à peu transformé par l'exode rural caractéristique de la fin des années 1960. Les campagnes et les villages de montagne se sont dépeuplés et ont entraîné un regroupement des populations dans les zones urbaines littorales.<sup>3</sup> Ce contexte a favorisé le développement du secteur balnéaire qui occupe désormais une place déterminante sur le territoire, centrale pour le développement économique et social de l'île. Cette façade maritime se retrouve aujourd'hui fortement contrainte par la construction d'infrastructures et de services<sup>4</sup> et Ajaccio accueille désormais plusieurs ports de plaisance et de commerce afin d'assurer quotidiennement les liaisons avec Marseille par ferry. Les flux touristiques sont également renforcés par l'aéroport Napoléon Bonaparte qui compte jusqu'à 30 vols par jour<sup>5</sup>, accentuant ainsi la présence écrasante du tourisme dans la capitale du sud.

Dans l'arrière littoral sur le bassin-versant Spelunca Liamone et de la CAPA<sup>6</sup>, les pollutions d'origine urbaine (accentuées en été), industrielle ou agricole sont les causes principales de dégradation des milieux. L'arrière-pays n'est pas le seul à subir des pressions agro-industrielles et touristiques. Les paysages sous-marins connectés au littoral voient leur biodiversité décroître. L'être humain entretient un rapport de surexploitation des milieux qu'ils soient maritimes ou terrestre. Les activités touristiques participent également à la dégradation des milieux sous-marins, notamment dû à la haute fréquentation des côtes par les navires de plaisance, l'apparition de loisirs balnéaires comme le jet-ski ou la plongée sous-marine. À ces activités touristiques, s'ajoutent les facteurs climatiques comme la hausse de la température de l'eau qui nuit au bon fonctionnement des écosystèmes. Les sites protégés comme la Réserve Naturelle de Scandola, au nord de la côte ajaccienne se retrouvent menacés face à la sur-fréquentation des lieux en haute saison. Les bateliers qui font visiter<sup>7</sup> le site sont accusés d'endommager ses écosystèmes ainsi que sa faune et sa flore qui lui sont propres. Quant à l'activité piscicole<sup>8</sup> située à seulement quelques kilomètres des côtes de la Parata, dans un Grand Site de France, les conséquences écologiques sont déplorables. Les plages de la route des Sanguinaires sont fermées chaque année pour cause de débordement de la station

d'épuration ou pour cause de dégazage et vidange des eaux noires des bateaux de pêche. De plus, cette méthode de production et de pêche destructrice concurrence considérablement la pêche locale et vivrière des côtes ajacciennes conduisant à une perte du savoir-faire local. Ces constats me permettent d'entrevoir que ces espaces étant interdépendants et en échanges constants, il me paraît essentiel de travailler sur un changement de paradigme vis à vis de ces deux entités, notamment via un traitement du trait de côte et de son amont, espace qui me permettra d'accueillir un projet faisant corps entre eux.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'agir afin de garantir la durabilité de ces milieux. Trop de sites sur la côte corse lancent un signal d'alarme qui n'est malheureusement pas assez pris en compte. La conscience citoyenne, les structures capables de répondre durablement aux crises en cours peinent à exister et à opérer les transitions nécessaires qui permettraient à la Corse de garder son intégrité. Les représentations du littoral persistent et sont souvent biaisées par les activités qui y sont liées : idéalisé par le tourisme, sur-exploité par les industries. Il s'agirait de prendre en compte la façade maritime dans son entièreté, de travailler sur ses connexions et ses interfaces dans le but de faire comprendre au plus grand nombre l'importance de ces milieux : les relations entre le trait de côte, la surface de l'eau et le milieu marin. Et ce dans le but de mieux s'en saisir et ainsi de mieux les préserver et de tenir une approche transversale de ces territoires souvent interdépendants.

C'est dans ce cadre qu'invoquer le métier de concepteur paysagiste me semble intéressant. Il s'agirait ici de faire entrer en dialogue des espaces en besoins cruciaux de préservation avec des activités anthropiques qui doivent aujourd'hui se renouveler pour pouvoir répondre aux enjeux à venir (pêche, industrie et tourisme). Le golfe d'Ajaccio, et le bassin versant de la Gravona et de Prunelli concentre ces enjeux socio-environnementaux. Le territoire réputé pour la beauté de ses paysages naturels est victime de son succès. En effet, l'arrivée du tourisme de masse l'a poussé à se développer sur le littoral et construire des infrastructures aéroportuaires et industrielles afin de s'adapter aux besoins de celle-ci. Nous sommes alors en droit de nous interroger sur l'avenir de ces structures pour une meilleure gestion du tourisme à venir. A cela s'ajoute, plus en amont en zone de montagne, la présence de l'élevage extensif (porcs, bovins, ovins, caprins) tandis que dans les basses vallées, les pratiques agricoles sont principalement orientées vers les productions irriguées (orge, prairies, cultures maraîchères, vignes, oliviers). Ces activités agricoles, bien qu'essentielles à l'économie locale, dégradent les habitats naturels provoqué par l'accumulation de polluants. Sur les communes d'Ajaccio, de Bastelica et de Sarrola-Carcopino ce sont les zones industrielles qui prennent place. Elles sont également une source majeure de pollution, notamment à travers les émissions atmosphériques, les rejets liquides et les déchets qui se retrouvent dans les rivières et les nappes souterraines, aggravant la dégradation de la qualité de l'eau. La pisciculture présente à Ucciani par un élevage de truite en eau douce et la ferme marine située près de la Parata, génèrent de nombreux conflits dans la baie. Dans ce contexte, les milieux écologiques locaux, déjà fragilisés par des activités agricoles et piscicoles intensives, subissent des pressions supplémentaires. Les écosystèmes terrestres, aquatiques et marins interconnectés dans le bassin versant, peuvent ainsi voir leur capacité de résilience réduite face aux pollutions multiples. Les grands défis de la côte ouest seraient de considérer les espaces marins et terrestres comme un seul territoire afin de retrouver une qualité de littoral permettant la bonne cohabitation des enjeux écologiques, touristiques et industriels.

Comment ces milieux peuvent-ils devenir aux yeux de tous des paysages singuliers que l'on cherche à préserver et à développer ? Comment réguler les usages intensifs du front de mer et de l'arrière-pays pour retrouver une biodiversité menacée ?

<sup>1</sup> Parc Naturel Régional de Corse a été créé en 1972 et représente plus d'un tiers de l'île soit 365 000ha

<sup>2</sup> Zone Natura 2000 de 47 374 ha, 100% marin, créé en 2008, dernière révision en 2018

<sup>3</sup> Entre 2009 et 2018, plus de 2.400ha ont été urbanisés en Corse selon les données de l'observatoire national de l'urbanisation des sols

<sup>4</sup> Aménagement d'Ajaccio pour 2030 : 15 quartiers et 7 polarités, pour projet : la transition d'un urbanisme de rattrapage pour aller vers un urbanisme d'anticipation

<sup>5</sup> Août 2023, 1,67 million de voyageurs ont rejoint l'île en avion ou en bateau

<sup>6</sup> Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

<sup>7</sup> Etude de 2019 sur la fréquentation maritime et son impact dans la réserve de Scandola : 120 passages de bateaux chaque jour en été et jusque 300 en plein mois d'août

<sup>8</sup> Site Gloria Maris : ferme maritime, production de loups, daurades royales et maigres Label Rouge. Le groupe Aquadea commercialise 95 % de la production insulaire, produit 8000 tonnes de poisson par an pour un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros